



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-74020>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **25-74020**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Pays de Châteaugiron Communauté

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concession de service public pour l'exploitation des structures multi-accueil et des micro-crèches du Pays de Châteaugiron Communauté

**Description** : Le contrat objet du présent avis constitue un contrat de concession de service public au sens des articles L. 1121-3 du code de la commande publique et L. 1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. Le concessionnaire sera chargé de l'exploitation et de la gestion (administrative, technique et financière) ainsi que de l'entretien et la maintenance des 2 structures multi-accueil et des 2 micro-crèches (dont une en ouverture prévisionnelle fin du 1er trimestre 2027) du Pays de Châteaugiron Communauté. Le concessionnaire sera chargé de l'exploitation et de la gestion administrative, technique et financière ainsi que de l'entretien et la maintenance des 2 structures multi-accueil de 35 places chacune « Libellule » (Châteaugiron) et « Coccinelle » (Noyal-sur-Vilaine), de la micro-crèche « les Abeilles » de 12 places (Servon-sur-Vilaine) et de la future micro-crèche de 12 places (Piré-Chancé) dont l'ouverture prévisionnelle est prévue fin du premier trimestre 2027. Conditions d'exécution de la concession Le concessionnaire sera chargé des missions suivantes : 1. Gestion quotidienne - Accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus et 4 ans à titre exceptionnel - Restauration, entretien des locaux, application des normes d'hygiène 2. Gestion du personnel 3. Partenariats et projet éducatif 4. Reporting et communication 5. Entretien du matériel et des installations 6. Acquisition de certains équipements nécessaires à l'exécution du service. La collectivité gère les pré-inscriptions des familles via son service Petite enfance, le suivi et l'actualisation de la liste d'attente. La collectivité fixe les critères d'admission (priorités, ordre sur liste d'attente).

**Identifiant de la procédure** : f21585e6-8ddc-46ef-a038-5f53b265d4c5

**Identifiant interne :** DSP\_PETITE\_ENFANCE\_2026

**Type de procédure :** Restreinte

#### 2.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

#### 2.1.2 **Lieu d'exécution**

**Ville :** CHATEAUGIRON

**Code postal :** 35410

**Subdivision pays (NUTS) :** Ile-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

#### 2.1.2 **Lieu d'exécution**

**Ville :** NOYAL-SUR-VILAINE

**Code postal :** 35530

**Subdivision pays (NUTS) :** Ile-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

#### 2.1.2 **Lieu d'exécution**

**Ville :** PIRE-CHANCE

**Code postal :** 35510

**Subdivision pays (NUTS) :** Ile-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

#### 2.1.2 **Lieu d'exécution**

**Ville :** SERVON-SUR-VILAINE

**Code postal :** 35530

**Subdivision pays (NUTS) :** Ile-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 **Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 9,200,000 Euro

#### 2.1.4 **Informations générales**

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

#### 2.1.6 **Motifs d'exclusion**

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Concession de service public pour l'exploitation des structures multi-accueil et des micro-crèches du Pays de Châteaugiron Communauté

**Description** : Le contrat objet du présent avis constitue un contrat de concession de service public au sens des articles L. 1121-3 du code de la commande publique et L. 1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. Le concessionnaire sera chargé de l'exploitation et de la gestion (administrative, technique et financière) ainsi que de l'entretien et la maintenance des 2 structures multi-accueil et des 2 micro-crèches (dont une en ouverture prévisionnelle fin du 1er trimestre 2027) du Pays de Châteaugiron Communauté. Le concessionnaire sera chargé de l'exploitation et de la gestion administrative, technique et financière ainsi que de l'entretien et la maintenance des 2 structures multi-accueil de 35 places chacune « Libellule » (Châteaugiron) et « Coccinelle » (Noyal-sur-Vilaine), de la micro-crèche « les Abeilles » de 12 places (Servon-sur-Vilaine) et de la future micro-crèche de 12 places (Piré-Chancé) dont l'ouverture prévisionnelle est prévue fin du premier trimestre 2027. Conditions d'exécution de la concession Le concessionnaire sera chargé des missions suivantes : 1. Gestion quotidienne - Accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus et 4 ans à titre exceptionnel - Restauration, entretien des locaux, application des normes d'hygiène 2. Gestion du personnel 3. Partenariats et projet éducatif 4. Reporting et communication 5. Entretien du matériel et des installations 6. Acquisition de certains équipements nécessaires à l'exécution du service. La collectivité gère les pré-inscriptions des familles via son service Petite enfance, le suivi et l'actualisation de la liste d'attente. La collectivité fixe les critères d'admission (priorités, ordre sur liste d'attente).

**Identifiant interne** : DSP\_PETITE\_ENFANCE\_2026

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : CHATEAUGIRON, NOYAL-SUR-VILAINE, PIRE-CHANCE, SERVON-SUR-VILAINE

**Code postal** : 35410, 35530, 35150, 35530

**Subdivision pays (NUTS)** : Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 22/08/2026

**Durée** : 60 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 9,200,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : La présente procédure est passée en application des dispositions des articles L. 3120-1 à L. 3126-3 du code de la commande publique et des articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. La présente procédure est une procédure « restreinte », en application de l'article R. 3123-14 du code de la commande publique. Les opérateurs économiques sont invités à remettre uniquement leur dossier de candidature, qui sera examiné au vu de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public (article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales). Le dossier de consultation des entreprises sera mis à la disposition des candidats admis à remettre une offre à compter de la date d'envoi de l'invitation à soumissionner (article R. 3122-9 du code de la commande publique). Présentation et envoi des dossiers de candidature Conformément à l'article R. 3122-10 du code de la commande publique, les candidats transmettront leur candidature par voie électronique sur le profil acheteur du Pays de Châteaugiron Communauté, à l'adresse mentionnée dans le présent avis. Critères de sélection des candidatures La commission mentionnée à l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales arrête la liste des candidats admis à présenter une offre au vu des éléments mentionnés au paragraphe III.1) du présent avis de concession. L'autorité concédante procédera dans le respect des textes, et si la situation doit s'y prêter, à la régularisation des candidatures. La non-admission des candidatures, le cas échéant, sera également réalisée dans le respect des textes. Les candidats non-admis à concourir seront informés par l'autorité concédante des motifs ayant conduit à rejeter leur candidature. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir au plus tard 15 jours avant la date limite de réception des candidatures, une demande écrite uniquement par l'intermédiaire du profil acheteur. Une réponse écrite sera alors adressée 8 jours au plus tard avant la date limite de réception des candidatures.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

**Description** : Habilitation à exercer l'activité professionnelle Le candidat est tenu de produire à l'appui de sa candidature : (i) Une lettre de candidature (formulaire DC1) datée et signée par un représentant habilité à engager le candidat ou le groupement. (ii) En cas de groupement : habilitation du mandataire par ses cotraitants. (iii) Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 du code de la commande publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du code de la commande publique, sont exacts. (iv) Tout document attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique. (v) Un extrait Kbis ou document équivalent datant de moins de 3 mois (sauf raison justifiée). (vi) Les pouvoirs de la personne

habilité e pour engager le candidat. (vii) Les certificats d elivr es par les administrations et organismes comp etents justifiant que le candidat satisfait   ses obligations en mati re fiscale et sociale pr evues   l'article L. 3123-2 du code de la commande publique. (viii) Copie du jugement prononc e si le candidat est en redressement judiciaire. (ix) Les documents attestant du respect de l'obligation des travailleurs handicap es pr evue aux articles L. 5212-1   L. 5212-4 du code du travail. Le candidat  tabli dans un Etat membre de l'Union Europ enne autre que la France doit produire : - Un certificat  tabli par les administrations et organismes du pays d'origine. - Pour les imp ots, taxes et cotisations sociales pour lesquelles il n'est pas d elivr e de certificat, il produit une attestation sur l'honneur, selon les m emes modalit es que celles qui sont pr evues ci-dessus pour le candidat  tabli en France. - Le candidat  tabli dans un pays tiers doit, pour les imp ots, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays,   la d elivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une d eclaration sous serment effectu e devant une autorit e judiciaire ou administrative de ce pays. - Les certificats d elivr es dans une langue  trang ere doivent faire l'objet d'une traduction asserment e en langue fran aise. En cas de r eponse sous forme de groupement, l'ensemble des pi eces  num er es ci-dessus devra  tre fourni pour chaque entreprise du groupement.

**Crit ere** : Autres exigences  conomiques ou financi eres

**Description** : Capacit e  conomique et financi ere Le candidat est tenu de fournir : (i) Une d eclaration sur l'honneur concernant, d'une part, le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires   celles auxquelles se r ef ere le pr esent avis r ealis es au cours des trois derniers exercices. (ii) Les bilans, comptes de r esultat et annexes ou documents  quivalents, des trois derniers exercices (ou des seuls exercices clos si la date de cr eation de l'entreprise est inf erieure   trois ans) ; En cas de r eponse sous forme de groupement, l'ensemble des pi eces  num er es ci-dessus devra  tre fourni pour chaque entreprise du groupement.

**Crit ere** : Qualifications  ducatives et professionnelles pertinentes

**Description** : Capacit e technique et professionnelle Le candidat est tenu de fournir un m emoire de pr esentation contenant : (i) Ses garanties professionnelles (exp erience, r eferences...), ses r eferences dans le domaine d'activit e faisant l'objet de la concession, indiquant notamment l'autorit e conc edante, le montant et la date du contrat. (ii) les moyens lui permettant d'assurer la continuit e du service, ainsi que l' egalit e des usagers devant le service public dont il peut se pr evaloir dans le domaine objet de la d el egation de service public ou dans un domaine comparable et/ou tout autre r eference ou  l ement susceptibles de d emontrer son aptitude   exploiter la pr esente d el egation de service public. (iii) Les attestations d'assurance responsabilit e civile et professionnelle en cours de validit e justifiant la couverture des risques inh erents   son activit e. (iv) L'attestation d'honorabilit e de son dirigeant (d ecret n o2024-643 du 28 juin 2024). En cas de r eponse sous forme de groupement, l'ensemble des pi eces  num er es ci-dessus devra  tre fourni pour chaque entreprise du groupement.

#### 5.1.11 Documents de march e

**Adresse des documents de march e** : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

#### 5.1.12 Conditions du march e public

**Conditions de pr esentation** :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des demandes de participation :** 01/09/2025 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel : jusqu'à la date de signature du contrat (articles L. 551-1 et suivants et, R. 551-1 et suivants du code de justice administrative) - référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et, R. 551-7 et suivants du code de justice administrative) - recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE Ass.4.4.2014, département Tarn-et-Garonne, n° 343435).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Pays de Châteaugiron Communauté

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Pays de Châteaugiron Communauté

**Numéro d'enregistrement :** 24350065900129

**Adresse postale :** 16 rue de Rennes

**Ville :** CHATEAUGIRON

**Code postal :** 35410

**Subdivision pays (NUTS) :** Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Corentine PARET, Chef des services Affaires juridiques, marchés publics

**Adresse électronique :** [c.paret@pcc.bzh](mailto:c.paret@pcc.bzh)

**Téléphone :** 0299376768

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif

**Numéro d'enregistrement** : 17350005900014

**Adresse postale** : 3 contour de la Motte

**Ville** : RENNES

**Code postal** : 35044

**Subdivision pays (NUTS)** : Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-rennes@juradm.fr

**Téléphone** : 0223212828

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 42c54156-2641-48bf-a1ea-41d43b348217 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 01/07/2025 à 11:59

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 01/07/2025